

Histoire d'un projet qui ne se construit pas où l'on croyait



Le bâtiment de la mairie de Virey-le-Grand (71) **n'était pas adapté à son usage** et à son rôle dans la commune : exigu, mal situé et pas représentatif. Consciente de cette problématique, **la commune a acquis un terrain proche du centre du village** et a lancé une consultation de Maîtrise d'oeuvre pour y construire le bâtiment de la mairie et **repenser les espaces publics du coeur de village**, notamment pour relier la nouvelle mairie à la place existante.

Nous avons **proposé de changer de site en implantant la mairie sur la place !** : le **lien mairie-place** devient évident ; la place gagne en importance en accueillant cette **fonction symbolique et citoyenne**.

La proposition a été reçue avec étonnement puis avec engouement par l'équipe municipale. **Le dialogue s'est alors instauré** tout azimut pour **définir ensemble le sens à donner à une mairie au XXIème siècle**, le rôle de la place dans le village.

Fiche d'identité du projet

Livraison
Février 2011 (pour le bâtiment)
Surface mairie : 300 m² SU
Espace public : 6000 m²
Coût mairie et auvents : 542 000 € HT
Coût aménagements extérieurs : 541 000 € HT
Durée des travaux
12 mois par phases successives
Type de mission : Mission de base + EXE
Equipe MOE
Atelier CALC (architecte + formation QEB 9, ordre Rhône Alpes / Ademe) ; Vincent MAYOT (paysagiste) ; BEM (Structure, Fluides) ; BECA (Economiste) ; Cabinet GIEN (VRD)



proposition suite au diagnostic

Thème dans lequel s'inscrit le projet :

**2. La vision urbaine :
quartiers durables et désirables,
aménagement et paysage**

**Particularité du projet :
Réorganisation du territoire
qui engendre :**

- la **création d'une réserve foncière** pour la commune : le site non utilisé pour la construction de la mairie est **aujourd'hui un square** mais constitue **un site pouvant accueillir un futur projet dans le tissu constitué du village** et donc **déjà desservi** par les voies de circulations et réseaux et répondant à des **problématiques de densité du centre et de limitation de l'étalement des constructions sur le territoire,**

- une **limitation des déplacements** : le **regroupement de tous les services offerts par la commune. Place piétonne** donnant **accès à ces services et commerces**, mise en place de stationnements à proximité mais hors de la place

- une **durabilité du bâti par sa position** dans l'espace public (le siège de la mairie s'était déplacé plusieurs fois)

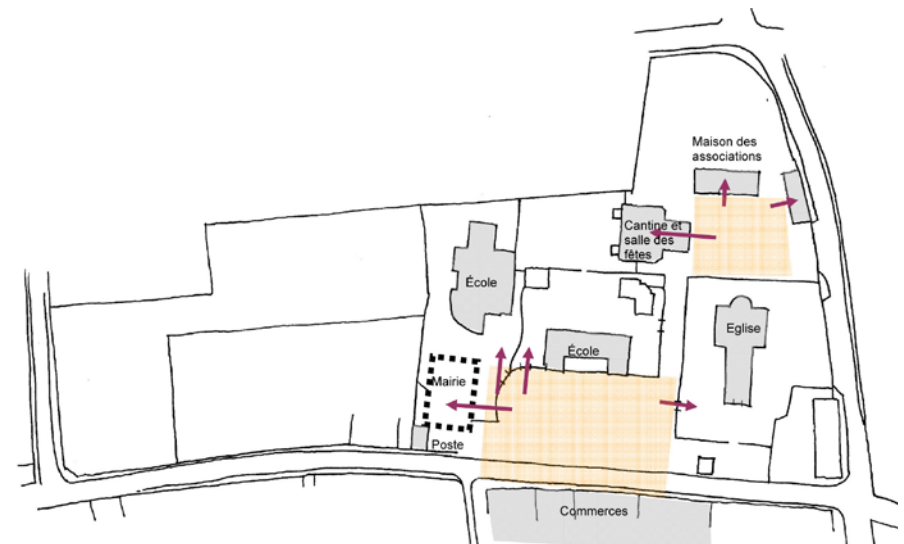
- **renforcement du rôle central de la place** : elle acquiert un dessin, **capacité à accueillir des usages multiples**

- une **symbolique de la mairie** conçue comme une **maison commune** : **continuité place-intérieur** de la mairie, **transparence** des activités, **fonctionnement autonome** possible pour la salle des mariages et du conseil pour servir de salle municipale supplémentaire

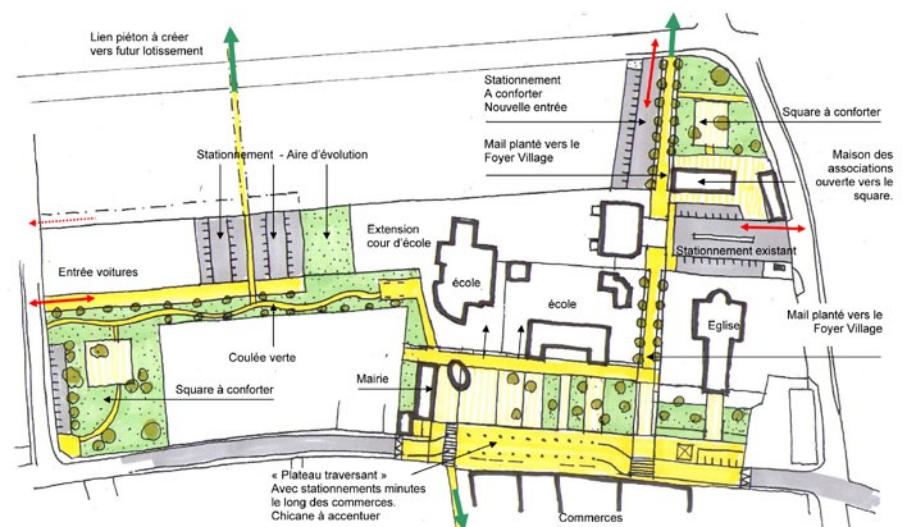
- des **économies** sur les aménagements extérieurs (surface de la place à traiter moins grande du fait de l'implantation de la mairie). La commune a décidé de **réinjecter** ces économies **dans la qualité du projet** (matériaux, performances énergétiques...)



1. création d'une réserve foncière : aujourd'hui un square faisant parti d'un parcours «vert» dans le village, demain un site pouvant accueillir un projet dans le tissu bâti



2. limitation des déplacements, regroupement de tous les services, une place piétonne donnant accès à ces services et commerces



3. durabilité du bâti par sa position dans l'espace public, renforcement du rôle de la place qui acquiert un dessin et la capacité d'accueillir des usages multiples

Autres aspects environnementaux plus conventionnels pris en compte dans le projet :

Thermique

- consommation : 80 KWH/an/m² (compris éclairage)
- pompe à chaleur
- VMC double flux
- isolation renforcée
- aucun pont thermique
- occultation pour confort d'été
- éclairage naturel des postes de travail

Gestion de l'eau

- sols extérieurs perméables (gazon circulaire), écoulement gravitaire sur place non perméable
- végétation locale (haie mixte et individus isolés), peu consommatrice en eau
- réseaux enterrés permettant le stockage des eaux de pluie

Matériaux

- matériaux locaux : bois d'ossature et bardage, pierre en sol et mur



Coupe sur la place

L'emplacement de la mairie et le dessin de la place génère une nouvelle utilisation de cet espaces et l'apparition de multiples usages sur la place

